

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITE

03/06/2013

Le conseil a eu lieu le 3 juin 2013 au restaurant l'Oustalet au Cannet des Maures.

La séance a commencé à 10 heures.

Présents : Nicole Counotte, Maryse Loisel-Hauw, Mauricette Mironneau, Paule Ansaldi, Philippe Mironneau, Brigitte Hourtal, Gérard Michel, Elisabeth Errera, Marie Pierre Clergier Ledun, Marie-Paule Trainel, Jean-Claude Piquet, Huguette Martini, Thierry Hauw, Jean-Yves Besnard, Josette Ristorto, Josette Cointault.

Excusés : Monique Kermarrec, Marie Langlois de Prailles, Michel Glanard.

En ouverture Nicole Counotte a précisé qu'un président dans l'impossibilité d'assister au CA peut être remplacé par un membre de son bureau.

Un des points importants de la réunion portait sur l'attribution des subventions.

Cette année ; on équilibre les comptes grâce encore une fois à l'organisation d'Azuréva et 2 semaines au Issambres, mais de nombreux joueurs participent au championnat de France à Mandelieu et cela représente une enveloppe importante à raison de 70 euros par joueur. En outre, la fédération a abaissé la barre de qualification afin d'inciter un plus grand nombre de joueurs à participer aux épreuves que ce soit à Vichy, (vermeils, promotion) ou à Mandelieu. Par ailleurs, 3 équipes se sont qualifiées pour les championnats de France interclubs.

Nicole est très satisfaite de ces résultats mais doit également se soucier du budget du comité. Il faut penser au renouvellement du parc ordinateurs qui doit être fait par partie chaque année. Elisabeth Errera s'interroge sur l'opportunité du remplacement du matériel, les explications lui sont fournies par Nicole Counotte. Duplitolop 6 bug sans arrêt sur des ordinateurs de plus de 3 ans. Donc les arbitres du comité possèdent des ordinateurs assez récents, pour un arbitrage plus facile, et Sigle programme de gestion, licences et tournois, a besoin également d'un ordi rapide.

Jean-Yves Besnard explique le fonctionnement du budget du comité et prévoit une diminution des rentrées. Cette année, il y a seulement 40 inscrits pour la semaine Azuréva contre 70 l'année dernière. Si l'on veut pouvoir continuer à fonctionner sans souci, il est nécessaire de limiter les subventions. Il est donc proposé une enveloppe globale de 5000 euros avec une fourchette de 40 à 70 euros selon le nombre de joueurs sélectionnés.

Lors du tour de table, chacun est invité à donner son avis.

Brigitte Hourtal, pense que l'on pourrait différencier le montant selon qu'il y a qualification individuelle ou en équipe.

Gérard Michel, pense qu'il faut motiver les petites équipes

Marie-Pierre Clergier Ledun propose de limiter le nombre de subvention,

Thierry Hauw pense qu'il n'y a pas d'inquiétude pour l'instant, rejoint dans son propos par Elisabeth Errera,

Josette Cointault pense que l'on peut moduler selon la distance.

Ceci étant dit, il y a consensus sur les montants proposés, le bureau du comité décidera en interne du montant des subventions en fonction du nombre de sélectionnés. (en fonction évidemment des rentrées du comité).

Nicole Counotte aborde ensuite la formation des formateurs pour le scolaire. Elle nous explique que la convention signée avec l'éducation nationale implique la formation des formateurs pour les animateurs.

L'intervenant demande 100 euros par personne. Chacun trouve la somme exagérée, d'autant que nous fonctionnons principalement sur le mode du bénévolat. Aucune décision n'est arrêtée si ce n'est que nous n'aurons peut-être pas le choix auquel cas une seule personne serait désignée à charge pour elle de retransmettre l'information

A propos de formation, Josette Cointault demande s'il serait possible d'organiser une séance de formation à l'arbitrage au niveau du comité. Philippe Mironneau est prêt à répondre à cette demande. Il est donc souhaitable de se faire connaître afin de prévoir cette séance.

La suite de la réunion a porté sur le calendrier 2013-2014 ;(P.J en annexe).

La séance a été levée 12h30 et suivie d'un repas offert à tous les présidents de club.